

Communiqué du 1er juin 2021

A Moissac (Tarn-et-Garonne), le maire ne respecte pas les libertés publiques et fait envoyer la police municipale pour empêcher la distribution de prospectus...

...et pendant ce temps-là, distribue les tracts du candidat RN en Occitanie !

Décidément, le Rassemblement National compte dans ses rangs des élus peu informés des libertés publiques !

Le dimanche 30 mai, dans le cadre de la 14^e Semaine de mobilisation de l'ADMD en faveur d'une loi de liberté en fin de vie, les militants de l'ADMD ont été « délogés » du marché par la police municipale de la ville de Moissac (Tarn-et-Garonne) dirigée par un maire élu sous l'étiquette du Rassemblement National et présenté par France 3 Occitanie (28 juin 2020), lors de son élection, comme « l'homme de Marion Maréchal ».

Les militants de l'ADMD, sans perturber l'activité commerciale du marché de ce dimanche, informaient les Français sur la loi actuelle sur la fin de vie (mission de service publique pour laquelle l'ADMD a un agrément du ministère de la santé) et sur les débats récents qui se sont tenus au Sénat (11 mars) et à l'Assemblée Nationale (8 avril).

Monsieur le Maire a fait envoyer sa troupe pour déloger les « fauteurs de troubles », en opposition avec les libertés publiques.



Pendant ce temps-là (Cf. photo ci-contre), le maire de Moissac est venu en personne soutenir la campagne du candidat d'extrême-droite Jean-Paul Garraud, au même moment et sur le même marché.

Ce petit maire militant devrait se rappeler ses devoirs comme premier élu de Moissac et faire respecter la démocratie ; et pas uniquement quand cela arrange ses calculs politiques.

Les militants de l'ADMD ne se laisseront pas intimider par des méthodes autoritaires et antidémocratiques.

Rappelons au passage que les électeurs du RN se déclarent favorables à l'euthanasie à 94% (1 point de plus que la moyenne nationale) et favorables au suicide assisté à 94% (5 points de plus que la moyenne nationale).